



Notre avenir est en train de se construire
Il sera ce que nous en ferons collectivement

Cet été, la Direction Générale a communiqué sur les résultats de Verallia pour le 1^{er} semestre 2021.

Et bien ça va mal... voir ça va très mal ! Le PSE était justifié !?

Le Chiffre d'affaires n'a augmenté que de 4,2 %, l'EBITDA que de + 15,4 %. Il y a eu une forte progression de la marge d'EBITDA, une baisse du ratio d'endettement. Le Résultat net est monté à 133 M€ contre 79 l'année dernière...

Alors oui, salariés il va falloir encore faire des efforts ! Il va falloir vous donner encore plus pour engraisser ces pilleurs d'entreprise qui font tout pour couler les capacités de production en France au nom du sacrosaint "PROFIT" pour les actionnaires.

Pendant ce temps-là, les négociations discussions se poursuivent. La Direction ne veut rien lâcher, mais malgré tout elle ne peut pas avancer comme elle le voudrait. La CGT et ses militants ne lâchent rien !

Mutuelle Les questions et problématiques soulevées par la CGT ont mis en difficulté la direction, et lors de la dernière réunion, aucun syndicat n'a choisi la future mutuelle comme cela aurait dû être fait. La CGT a démontré à partir des chiffres réels de Cognac, Albi et Salomon, que les cotisations allaient augmenter pour plus de la moitié des actifs, allait augmenter de 30 à 50 % pour tous les retraités, et le coût serait plus élevé pour les directions locales. Les négociations continuent. La CGT va faire une proposition le 17 septembre prochain. Et ne nous laissons pas aveugler par les 70 % de prise en charge employeur, le pacte est clair, ce qui est signé c'est que Verallia s'engage sur un budget de 485 K€ supplémentaire et si la mise en place de la mutuelle unique aboutissait au choix d'un régime différent, la participation employeur sera recalculée sur la base du budget supplémentaire mentionné ! (Donc 485 K€ et non 70 % & si OEE*** atteint bien évidemment)

Pacte & suivi OEE***

Pour le moment, l'objectif OEE* n'est pas atteint sur plusieurs sites.** Les problèmes techniques à Chalon ne sont pas améliorés, les problèmes de teinte et d'affinage ont

perduré durant l'été. Des arrêts de lignes pour manque de personnel ont eu lieu sur plusieurs sites. Les premiers résultats ne nous laissent guère optimistes quant à l'atteinte des objectifs imposés !

Le 17 septembre aura lieu l'audience au tribunal pour juger la validité du Pacte puisque les salariés de la VOA, totalement impliqués et concernés par le pacte et ses conséquences, auront été privés de vote, donc privés de leur droit d'expression !

Télétravail

Les négociations vont commencer. **La CGT poussera pour** que le télétravail ne soit pas à temps plein afin que les salariés gardent un lien social. Nous repartirons à la charge pour une participation employeur plus importante de sorte à couvrir les frais qui reviennent aux salariés, et nous allons approfondir le problème de la déclaration et reconnaissance de l'accident de travail au domicile du salarié.

GTA

ou **G**estion des **T**emps et des **A**ctivités. En langage plus simple c'est la mise en place de pointeuses ! Est-ce que les salariés sont prêts à cela ? En tout cas, les choses ne se passeront pas comme la direction nous le présente 😊 En effet, on nous présente cela comme une avancée pour que les salariés :

- Ne fassent pas plus d'heures qu'ils ne doivent (*alors que les heures supplémentaires doivent être validées "avant" d'être faites*).
- Prennent bien leurs congés (*alors que souvent ils ne peuvent pas les prendre quand ils le souhaitent*)
- Prennent bien leurs repos (*alors que sur plusieurs sites ils sont appelés en permanence pour revenir travailler dans des autres équipes, et donc incités par la direction à ne pas respecter leur repos équipe...*)

Concernant le Télétravail et la GTA, il est important également que les salariés fassent respecter l'accord sur le droit à déconnexion (voir tract spécifique sur le sujet sur le blog de la CGT Verallia Chalon) **Les horaires de travail et temps de repos doivent être respectés que ce soit pour travailler sur le site, à domicile, ou hors du temps de travail.**

NAO - Salaires

Pour rappel, les futures augmentations de salaires sont liées au Pacte, et à l'atteinte de l'OEE***. Actuellement, l'objectif n'est pas atteint ce qui veut dire AG = 0 € ! Et si l'objectif était atteint, l'AG serait de l'indice INSEE + 0,25 %. Après une année avec Intéressement très bas et des résultats économiques indécentes en période de PSE où des salariés ont perdu la vie, la question que nous vous posons est : Est-ce que cela vous convient ? La CGT pense qu'il faut augmenter les Primes de transport & d'ancienneté au-delà de 15 ans. Mettre en place la prime écologique pour les transports en vélo et covoiturage. Concernant les salaires, n'oubliez pas que la Direction veut renégocier toutes les grilles de salaires des sites pour les uniformiser. Nous avons pu voir comment elle a fait à la VOA, elle a transformé en prime le salaire fixe supérieur à Verallia. Ce qui n'augure rien de bon et nous démontre qu'il faut rester vigilant pour conserver ce que l'on a et agir si l'on veut obtenir plus.

La Fusion de la filiale VOA avec Verallia est actée, dorénavant, les négociations à Verallia concernant les salariés des 6 usines, du siège ET de la VOA.

Retraites

Le dossier des retraites va être remis sur la table et là encore les perspectives ne sont pas en faveur des salariés. La CGT a préparé un diaporama pour comprendre de quoi on parle. En effet, le sujet est assez complexe, beaucoup de salariés ne connaissent pas trop les différents régimes avec leurs avantages et inconvénients, ne savent pas trop ce qui est vrai et faux dans les infos qui circulent, et la direction avance le fait qu'ils ne sont pas responsables... Donc, pour celles et ceux qui ont apprécié les explications sur le PACTE, nous avons décidé de retravailler le sujet des retraites pour expliquer en détail les enjeux des retraites. Nous reviendrons vers vous prochainement, sachant que là, c'est l'ensemble des salariés qui est concernés.

Informations diverses

Chalon : les 85 salariés qui ont mis Verallia au tribunal pour demander le paiement des heures retenues alors qu'ils exerçaient leur droit de retrait (exercé suite au décès de leur collègue et ami "Dominique" en octobre 2018) passeront en audience le 8 septembre à 14 heures.

Le 12 août, la Cour d'appel de Dijon vient de reconnaître que le suicide de Dominique doit être pris en charge au titre de la législation sur les risques professionnels.

COGNAC : Suite au 2^{ème} suicide de salarié et face à l'inaction de la direction, l'Inspectrice du Travail a mis en demeure la Direction locale de procéder à une évaluation des risques portant sur l'ensemble des facteurs psychosociaux et d'élaborer et de mettre en place un plan d'action comprenant les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Les élus CGT, majoritaires, ont voté une expertise. Si l'enquête démontre la responsabilité de Verallia, la CGT a déjà informé qu'elle irait au pénal !

**La CGT et ses militants agissent du mieux qu'ils peuvent avec leurs moyens. Ils sont motivés, déterminés, se documentent, analysent, réfléchissent, proposent, contestent...
Ils ne lâchent rien !**

**Pour autant, certains dossiers, certaines négociations
vont demander l'appui et le soutien des salariés.**